



JOURNAL HUMORISTIQUE.

BUREAUX No. 25 RUE ST-THERESE. — P. O. BOITE 2144, MONTREAL.

Je me hâte de rire de tout de peur d'être plus tard obligé d'en pleurer. —FRANCO.

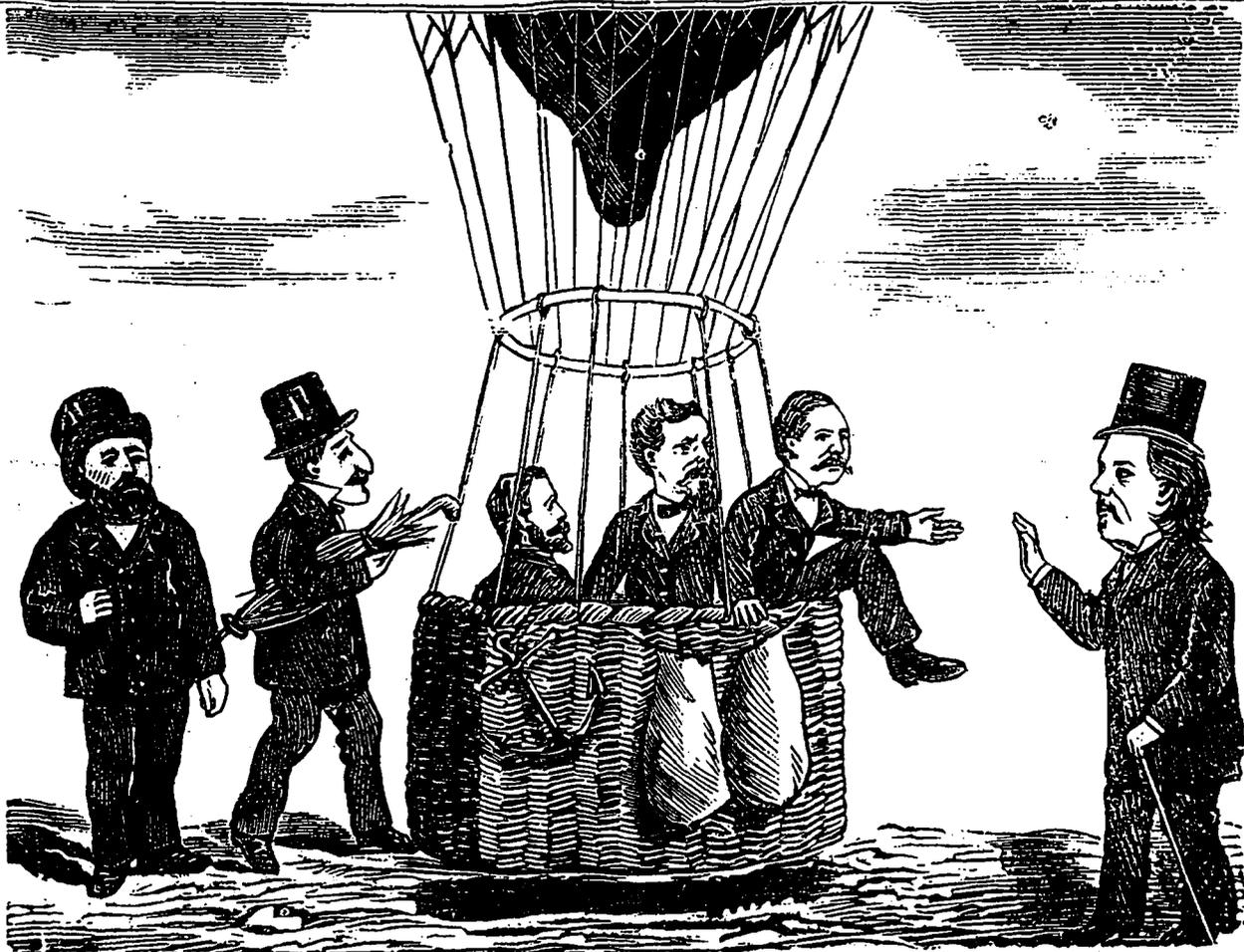
VOL I. No. 49.

MONTREAL, 24 JUILLET 1830.

1 CENT LE NUMÉRO.

H. BERTHELOT & Cie.,

Editeurs-Propriétaires.



LE BALLON MINISTERIEL ET SES AERONAUTES.

CHAPLEAU.—Je m'en vais à Ottawa. Je monte dans un ballon plus gros pour atteindre une sphère plus élevée. Loranger, je te confie ce ballon. Prends quelqu'un pour me remplacer.

CHAMPAGNE.—Je ferai l'affaire.

CHAPLEAU.—Le champagne est dangereux en ballon.

MATHIEU.—C'est moi qui dois entrer. J'apporte mon parapluie qui pourra servir de parachute.

PAQUET.—Moi, je débarque, le ballon a trop de lest.

LORANGER.—C'est ça, on n'a plus besoin de toi. Tu es toujours lesté.

SENECAL.—A ce coup-ci, je serai de la partie. Je monte pour sûr.

Feuilleton

LES MYSTERES DE MONTREAL

PAR M. LADEBAUCHE.

(Suite).

XIX

OU LA SITUATION SE COMPLIQUE.

Le père Sansfaçon, ayant fait sa commission, reprit le lendemain

matin le train à destination de Montréal.

Caraquette qui ne voulait pas s'endormir sur le rôti se rendit de bonne heure à la résidence de la comtesse.

Ussulo lui ouvrit la porte et l'invita à entrer dans le salon.

La comtesse ne tarda pas à paraître.

Le malheur l'avait complètement bouleversée. Ses traits étaient éraillés et son teint avait perdu sa

fraîcheur. Elle avait un grand cerne sous ses yeux.

Elle était revêtue d'un simple peignoir sous lequel se dessinaient les beautés plastiques de son corps. La comtesse ne passait pas la trentaine et paraissait admirablement bien conservée. Elle s'inclina devant Caraquette qui s'était levé pour la saluer.

—Monsieur, pourrai-je savoir ce qui me procure l'honneur de votre visite à St. Jérôme ?

—Madame, je respecte votre douleur après les rudes épreuves que la Providence vous a envoyées. Je sympathise beaucoup avec vous, mais je ne puis transiger avec mon devoir, quelque pénible qu'en soit l'accomplissement dans les circonstances présentes. En ma qualité d'agent de la famille de St. Simon je dois m'enquérir auprès de vous de la vérité de certaines rumeurs qui circulent au sujet du vicomte. On dit que votre enfant est mort.

Si c'est le cas vous savez que je dois rendre aux héritiers collatéraux de St. Simon la fortune dont vous aviez l'usufruit. J'espère que vous avez pu faire pendant douze ans des économies suffisantes pour vous mettre hors des atteintes de la misère.

— Monsieur Caraquette, dit la comtesse, je vous remercie de vos sympathies. Quand aux cancons qui se font sur la mort du vicomte, je vous prie de croire qu'il n'en est rien. Mon fils vit et est en parfaite santé. Aujourd'hui il est sain comme une rave. Si vous voulez le voir je vais le faire appeler. Il ne doit pas être bien loin.

La comtesse appuya le doigt sur un timbre.

Ursulo parut. La comtesse lui demanda de faire venir le vicomte.

Au bout d'une minute le petit Pite fit son apparition dans le salon.

— Bigre, dit Caraquette, en le toisant des pieds à la tête, le bambin a rudement grandi depuis quelques mois.

— Sa maladie, dit la comtesse, était une maladie de croissance.

Caraquette hocha la tête d'un air de doute et tirant une tabatière de son gousset il aspira une prise. Il cligna de l'œil et regardant le gamin entre les deux yeux, il lui dit :

— Comment t'appelles-tu, mon gros ?

Le petit Pite à qui le père Sans-façon avait fait la leçon répondit avec aplomb :

— Je m'appelle le vicomte de Bouctoucho.

— Tu ne vas pas au collège ?

— Oui, monsieur, mais je suis en vacances à cause de la mort de mon père.

— Caraquette après avoir jonglé quelques instant reprit : C'est bien, vicomte, vous pouvez sortir à présent. Je veux rester seul quelques minutes avec votre mère.

Le petit Pite sortit du salon.

— Madame, fit l'homme au chapeau de castor gris, je ne suis pas encore convaincu de l'identité du vicomte. Il me reste encore une preuve à obtenir. Cette preuve, c'est le signe qu'il porte sur son corps, l'empreinte du castor.

— Oh, monsieur Caraquette, s'il ne vous manque que cette preuve, je puis vous la fournir dans quelques minutes. Tenez, approchez-vous de cette fenêtre qui s'ouvre sur la rivière. Ecartez le rideau et voyez mon fils qui se prépare à traverser le courant à la nage avec un de ses petits camarades.

Caraquette s'approcha de la fenêtre et dirigea ses regards vers la grève.

En effet, le gamin se déshabillait pour se jeter à l'eau.

La comtesse présenta à Caraquette une lunette d'opéra on lui dit : "Voyez vous-même et assurez-vous de la vérité."

Caraquette prit la lunette et la braqua sur le petit Pite qui était justement en train de mettre son caleçon de bain.

Sur la circonvolution gauche du postérieur de l'enfant, il avait vu distinctement l'empreinte du castor avec les mots *travail et concorde*

L'homme au chapeau de castor gris laissa tomber ses bras d'un air découragé.

Il était vaincu par la preuve.

Il se tourna vers la comtesse et lui dit : Madame, je mets bas les armes. J'avais cru à un complot entre vous et votre mari pour garder la fortune des Saint Simon. Je fais amende honorable à la mémoire du comte et je vous demande de me considérer comme un ami et un protecteur dévoué.

Maintenant armez vous de courage car j'ai une triste nouvelle à vous annoncer. Ici Caraquette raconta à la comtesse le vol du trésor des Bouctoucho commis dans son hôtel.

La comtesse pâlit, et après quelques instants elle parut reprendre son sangfroid. Après une minute de réflexion elle dit à Caraquette :

— Je crois connaître le voleur. Il n'y a pas d'autre que Cléophas, un domestique de mon mari qui se trouvait avec lui à Ste. Thérèse au moment de sa mort.

— Cléophas, dites-vous, mais c'est l'individu qui a été arrêté pour avoir tiré un coup de pistolet sur votre servante, Cléophas qui s'est évadé de la prison de Ste. Scholastique. Soyez sans crainte, madame, dans quelques jours ces célérités tombera entre les mains de la justice, s'il n'est pas rendu aux États-Unis. Les détectives de Montréal Lafon et Riché, ont la chose en main. Il finiront, j'en suis sûr par mettre la main sur le pot aux roses et à pincer le coquin.

Pendant la conversation qui suivit entre Caraquette et la comtesse, un bruit assez étrange se fit entendre dans la cuisine. Bientôt ce furent des éclats de voix, des sacres et un fracas de vaisselle qui se cassait.

La comtesse se leva précipitamment et courut à la cuisine. Là elle vit Bénoni qui était en train de creper la chevelure à sa bien-aimée et de tout démolir dans l'appartement.

(La suite au prochain numéro.)

LE VRAI CANARD.

MONTRÉAL 24 JUILLET, 1880.

CONDITIONS :

L'abonnement pour un an est de 50 centins payable d'avance, pour 6 mois 25 centins.

Le Vrai Canard se vend 8 centins la douzaine aux agents qui devront faire leurs paiements tous les mois.

10 par cent de commission accordée aux agents pour les abonnements qu'il nous feront parvenir.

Les frais de Poste sont à la charge des Editeurs. *Greenbacks* reçus au pair.

Adresse :

H. BERTHELOT & Cie
Bureau : 25, RUE STE-THÉRÈSE.
En face de l'Hôtel du Canada.
Boite 2144 P. O. Montréal.

Entre boursiers :

— C'est étonnant que Z... se soit enrichi si rapidement, il avait un grand fond d'honnêteté.

— Précisément... il s'en est fait à un prix très-avantageux !

UN CAS PRODIGIEUX.

GAGEURE EXTRAORDINAIRE.

UN HOMME ENTREPREND DE LIRE LA MINERVE PENDANT 40 JOURS CONSÉCUTIFS SANS PRENDRE D'AUTRE NOURRITURE.

CE QUE DIT LE JEUNEUR.

Le docteur Tanner qui a entrepris de jeûner pendant quarante jours n'a pas encore fini son expérience qu'il espère mener à bonne fin.

Des médecins sérieux prétendent qu'il doit infailliblement succomber à la tâche, d'autres croient qu'il sortira victorieux de l'épreuve.

Tous s'accordent à dire qu'il fait une folie et que ses amis ont tort de l'encourager dans un jeûne anormal.

Montréal, qui est une ville de progrès, marchant sans cesse sur brisées des grandes cités de la république voisine, veut aussi donner à l'univers un spectacle aussi curieux que celui du jeûne du docteur Tanner.

Aujourd'hui dans la salle des séances du Club Cartier, le public de Montréal a été invité à s'assurer par lui-même jusqu'à quel degré un homme pouvait endurer des souffrances.

L'hon. F. X. Anselme Trudel, un sénateur du Canada, s'est soumis volontairement à une expérience terrible, celle de lire pendant quarante jours consécutifs, sans prendre d'autre nourriture, un journal appelé la *Minerve*, publié par MM. Dansorou & Cie.

Avant de procéder à l'expérience, la salle de lecture du Club Cartier avait été débarrassée de tous ses journaux et autres matières à lire. L'appartement n'avait pour meubles qu'une table, un fauteuil, un canapé, et quatre sièges pour les juges.

Ces derniers étaient M. Houde du *Nouveau-Monde*, M. Beaugrand de la *Patrie*, M. Ladébauché, du *Vrai Canard* et M. Nantel, président du Club Cartier. D'autres messieurs appartenant aux deux partis sont nommés gardiens pour les nuits.

Toutes les précautions imaginables avaient été prises pour empêcher qu'aucun autre journal que la *Minerve* ne fut lu par M. Trudel.

Le reporter du *Vrai Canard* a été dépêché immédiatement pour faire un compte-rendu de l'expérience qu'il devait suivre dans toutes ses phases. Le premier jour ne produisit aucun changement notable dans la physionomie du lecteur.

Le deuxième jour le changement de sa figure était à peine perceptible, mais un observateur minutieux pouvait s'apercevoir que la tâche terrible qu'il s'était imposée M. Trudel commençait à produire un léger effet sur sa forte constitution.

M. Trudel avait accompli assez facilement la moitié de sa tâche pour la journée. Il avait avalé sans difficulté les "Nouvelles de l'intérieur" quelques réclames et les annonces de "Maisons à louer."

Il éprouva un peu plus de diffi-

culté en pronant les "Informations générales." Mais ce qu'il trouva de plus dur à digérer fut la colonne éditoriale.

Ce travail dura trois heures et vingt minutes et un quart de seconde. Son pouls était à 86 et sa température à 104. Il passa une assez bonne nuit. Il ne prit aucune nourriture si ce n'est la moitié d'une tourquière, douze Sandwichs, et une bouteille de porter.

Aucun incident remarquable à enregistrer pour la troisième, la quatrième et la cinquième journée.

Le samedi fut le sixième jour de l'épouvantable expérience du sénateur Trudel.

Il parut souffrir les tourments les plus cruels après avoir lu l'article de M. de la Bruère sur les emprunts municipaux. Il eut des nausées après avoir parcouru trois ou quatre notes locales.

Il sembla digérer avec beaucoup de difficulté une correspondance spéciale de Québec. Avant de s'endormir il fit un léger repas, ne consommant qu'une canisso de crackers de Viau & Frères, arrosé d'un peu de vin de messe.

Il retrempa ses forces dans un sommeil réparateur qui dura environ dix-neuf heures.

Le onzième jour le lecteur tenait encore bon. Il reprit la *Minerve* et goba sans faire la grimace, un article incolore sur le tunnel.

Il entama ensuite le commencement du discours de Charles Thibault, prononcé à la Convention de Québec.

Lorsqu'il en eut lu trois ou quatre paragraphes, ses yeux devinrent fixes comme étant à moitié sortis de leurs orbites, son front fut tendu, les angles de ses lèvres furent tirés en dehors, ses joues contractées. Sa respiration fut difficile et convulsive, bref sa figure exhiba les symptômes les plus alarmants.

Les amis du sénateur commencent à croire qu'ils avaient présumé de ses forces. MM. Houde et Nantel, qui observaient le lecteur de près, hochèrent la tête d'un air de doute. M. Trudel cessa de lire le discours de Thibault et parut se rafraîchir en parcourant une colonne d'annonces. Les traits de sa figure reprirent leur placidité.

Le douzième jour, M. Trudel attaqua un des articles sur les réformes judiciaires. Au premier paragraphe ses paupières parurent s'alourdir. Il y avait à craindre un sommeil comateux. Les juges commencèrent à croire que le lecteur allait abandonner son entrepise, mais non, sa figure se rogaillardit et ses yeux se désillèrent lorsqu'il vit que l'article était à continuer. Une dépêche d'Europe mal traduite et une note locale en iroquois contribuèrent beaucoup à le rasséner et à faire naître un espoir nouveau dans le cœur de ses amis.

Alors le reporter du *Vrai Canard* demanda aux juges la permission de faire quelques questions au lecteur. Après une courte consultation avec les docteurs Brosseau et Gariopy, les juges accordèrent la permission demandée.

Voici le compte-rendu de l'entrevue.

LE REPORTER.—Avez-vous quelques objections à me décrire les sensations que vous avez éprouvées lorsque vous avez commencé la lecture de la *Minerve* ?

M. TRUDEL.—Pas le moins du monde. D'abord je commençais par l'éditorial. Cette lecture me causait une constriction pénible à la base du nez, des fourmillements dans les membres. Ma vue s'obscurcissait par un léger nuage. Ce malaise était ensuite remplacé par une douleur locale de l'orbite, du front et de la tempe. Ma tête semblait serrée comme dans un étou. Les téguments de mon crâne et mes cheveux ne pouvaient être touchés sans provoquer une vive souffrance. Je n'éprouvais de soulagement que lorsque mes regards se portaient sur une colonne d'annonces. J'adopte maintenant une méthode différente. Je commence par les notes locales, et lorsque je suis débarrassé de leur effet horripilant, je prends l'article éditorial. Heureusement depuis deux semaines je vois plus d'article éditorial dans mon journal.

LE REPORTER.—N'éprouvez-vous pas, monsieur le sénateur, un besoin irrésistible de lire une autre feuille ?

M. TRUDEL.—Je dois vous avouer que j'éprouve fréquemment ce besoin, mais j'ai entrepris de ne lire que la *Minerve* pendant quarante jours et j'accomplirai ma tâche jusqu'au bout. Si j'avais su que c'était si difficile je ne l'aurais jamais entreprise. J'aurais préféré assister à trois représentations de l'*Exilé* de Fréchet.

LE REPORTER.—Mais, monsieur le sénateur, on dit que vos gardiens vous ont permis subrepticement de voir la *Patrie*, l'*Union* et le *Vrai Canard*.

M. TRUDEL.—Il n'y a rien de fondé dans cette rumeur. On ne me permet de lire que la *Minerve*.

M. Trudel tomba alors dans un profond sommeil.

Le trente-sixième jour amena une crise chez le sénateur. En se mettant au lit il devint on proie à un délire fébrile pendant lequel il demandait le *Vrai Canard* à grands cris. Son pouls était à 98 et sa température à 110. Il éprouva un peu de mieux après qu'on lui eut administré quelques calmants.

Les juges croyant que la vie du lecteur était en danger eurent une nouvelle consultation avec les médecins qui furent d'avis que l'on devait passer d'autres journaux au patient dans le cas où il aurait un nouvel accès de délire.

Le jour suivant M. Trudel parut être un peu mieux malgré qu'il eut lu la suite du discours de Charles Thibault.

Le trente-neuvième jour il y eut des doutes sur la sincérité des juges. Un numéro de la *Patrie* fut ramassé sur le plancher. Il y eut une discussion assez vive entre les juges des deux partis. Finalement on constata que la feuille rouge était tombée accidentellement de la poche de M. Beaugrand. Il fut prouvé que M. Trudel n'avait pas lu la correspondance de Rapi.

Au moment où nous mettons sous presse nous apprenons que le



LE CIRAGÉ ET LANGEVIN.

LANGEVIN.—Vito, mon petit, dépêche-toi, demande à la bourgeoise son pot de cirage.

LA BOURGEOISE.—Je vous ai entendu. Ce n'est pas comme ça que l'on agit, vous auriez dû attendre que je vous l'offre.

SIR HUGH.—Méfiez-vous, madame, cet homme m'a déjà enfiévré 832,000. Ne vous laissez pas blagner par lui.

sénateur Trudel a accompli à la satisfaction de tous l'exploit sans précédent d'avoir lu la *Minerve* pendant quarante jours consécutifs sans avoir donné à son intelligence aucune autre pâture littéraire.

Il est émacié et très faible. Il a perdu 40 livres de son poids. Ses médecins espéraient le rattraper en lui administrant du *Vrai Canard* à petites doses.

A OTTAWA.

Langevin et Angers se rencontrent dans l'Hôtel du gouvernement.

Le nez du dernier semble être allongé de plusieurs pouces. Il fait l'effet d'un individu chez qui se manifeste les prodromes d'une jaunisse.

L'ennui et la mélancolie semblent bomber bras dessus, bras dessous sur sa physionomie qui a la pâleur d'un cierge pascal.

La conversation s'entame entre les deux hommes d'état.

ANGERS.—Bonjour, Langevin ; comment cela va-t-il aujourd'hui ? Tu as l'air joliment savaté. Regarde donc ta veste, elle est toute mouillée. Tiens elle est trempée comme une lavetto.

LANGEVIN.—En effet je viens de rencontrer Mousseau qui a pleuré dans mon gilet pendant une heure ou deux. Notre ami se prétend maltraité par le parti.

Il dit qu'il y a un an qu'il devait être nommé juge. Il veut que nous fassions aller au plus coupant, parce qu'il est tanné d'attendre.

ANGERS.—Ce n'est pas ça assurément qui cause ton chagrin. Je vois que tu as le cœur gros. Il y a d'autre chose qui te turlupine ?

LANGEVIN.—Hélas ! mon ami, quelle amère déception ! La grande St. Jean-Baptiste de Québec, est passée et mon titre de baronnet

n'est pas encore arrivé. Je le comprends bien aujourd'hui, jamais je ne serai siré. Oui, et ce sont mes amis de Québec qui en sont la cause. Le *Courrier du Canada* a fait une gaucherie impardonnable.

ANGERS.—Mais, mon cher ami, c'est aussi la faute à Tarto qui a été le premier à demander ton *siraga* dans le *Canadien*.

LANGEVIN.—Je le sais, mais ce qui me fait de la peine, c'est de voir les journaux de mon parti critiquant la conduite de mes rédacteurs, les sans cœur ! Il ne leur reste plus qu'à parler de mes 832,000. Je compte sur un bon petit moyen de tromper le public. Je vais passer en homme ruiné, en homme d'état qui a dépensé jusqu'à son dernier sou par dévouement à son parti. Je demanderai à mes amis d'ouvrir une souscription en ma faveur. Je réussirai à me faire présenter un petit magot et ça sera toujours une bonne fiche de consolation.

Maintenant, dis moi donc, Angers, ce qui te cause tant de tintinnus aujourd'hui. Tu n'as pas l'air dans ton assiette. T'es-tu enfariné le nez de quelque mauvaise affaire ?

ANGERS.—Je ne suis pas sur un lit de roses depuis quelques jours. Je suppose que c'est toi qui a fourré dans le coco de Chapleau l'idée de venir à Ottawa ? Je crois que c'est toi. Tu crains que je te fasse manger de l'avoine.

LANGEVIN.—No te fais pas de mauvais sang, mon cher. Tu sais que j'ai toujours poussé les Québécois. Regarde un peu. Masson débarque. Je mets Caron à sa place. Encore un Québécois dans le cabinet. Prends patience, tu auras ton tour. Tu passeras avant Mousseau et Aldéric Ouimet. Les Montréalais pour moi sont de petits poissons, et nous les gons de Québec, nous leur damerons toujours le pion.

Fie-toi sur moi, et tout ira bien. ANGERS.—Je sais que tu as bien des ficelles en main, tu finiras peut-être un jour par les mêler. N'importe, tâche que mon tour arrive vite.

LANGEVIN.—Veux-tu t'arrêter !

AFFAIRE RINCK.

Sunt lacrymæ rerum et mentem mortalia tangunt.

Il y a des infortunes qui arrachent des larmes et touchent le cœur.

Ces paroles sont de Virgile, dans le premier livre de l'*Enéide*, vers 162ième.

Elles s'appliquent beaucoup croyons-nous à une famille canadienne française de la rue St. Denis, plongée dans la douleur la plus amère, causée par l'arrestation d'un petit crové français qui était devenu la coqueluche des demoiselles du quartier St. Jacques.

M. Rinck, tel est le nom du prisonnier, chevauchait tous les jours dans les rue St. Denis et Notre-Dame, monté sur un fougueux destrier.

Jamais un de nos compatriotes n'aurait eu des coudées aussi franches dans la famille où il était choyé.

On lui permettait d'entrer sur le parterre devant la maison. Son cheval prenait la liberté de déposer ses crottes sur les platesbandes, crottes qui étaient ramassées précieusement par les employés de la maison et conservées dans une boîte spéciale.

Le *Vrai Canard*, lorsqu'il voit des familles canadiennes-françaises de la haute accueillir et fêter le premier aventurier qui se présente chez elles avec la moustache en croc et la badino à la main, ne peut venir à d'autre conclusion dans l'affaire Rinck que les dames et les demoiselles qui l'on reçues chez elles, ne méritent aucunement les sympathies de leurs amis dans l'humiliation qu'elles se sont attirées par leurs relations inconsidérées avec ce jeune coquin.

Morale.—Méprisez moins vos compatriotes et réfléchissez deux fois avant d'admettre des étrangers dans vos salons.

COUACS.

UN BIJOU D'ANNONCE.

Nous cueillons l'annonce anglaise suivante publiée cette semaine dans la *Gazette de Joliette* :

M. CHARLES RIVEST

STE. JULIENNE,

Informs the public that he will card the wool for one cent and a half, a pound. He fulfs presses and dies cloths and wools.

M. Chs. Rivest is the owner of a saw-mill, where wood is sawn for one dollar per hundred pieces (plancks) also, a good grind mill that always give satisfaction on every respect.

Chs. Rivest keeps a fine stallion for covering of mares and charges \$2.50 per colt.

Murder ! Murder ! Charlotte ! You have murdered the Queen's English !

— Quand est-ce qu'un habitant du Canada ressemble à un éléphant du cirque de Forepaugh ?

— Give it up !
— Parbleu, c'est lorsqu'il joue de la trompe !

* * *

ANGERS. — Qu'est-ce qui rend un politicien heureux ?

LORANGER. — C'est l'or, Angers !

Excursion de Plaisir. — Le *Vrai Canard* se propose d'assister à une excursion au clair de la lune à bord du vapeur *Catharteur*, lundi le 26 courant. Il y va pour deux motifs : 1o. Parce que le programme musical sera rempli par la Bande de la City. 2o. Parce que les rafraichissements seront fournis par Théotime Lanctôt, le populaire restaurateur du coin des rues Ste. Catherine et Sanguinet. Il sait par conséquent que les liqueurs seront dignes de paraître sur la table la plus aristocratique.

SPENCER WOOD HOUSE. — Tel est le nom d'un hôtel de première classe qui vient d'être ouvert par MM. F. Richer & Cie au No. 84 1/2 rue Ste. Catherine, entre les rues Sanguinet et Ste. Elizabeth. Nous avons visité nous-même le nouvel établissement qui présente l'apparence la plus fraîche et la plus coquette. La buvette est fournie de liqueurs et de cigares dont le choix a été calculé pour y attirer une clientèle des plus fortes. Allez-y une fois et vous serez satisfaits.

Le Vrai *TRUFEAU* grandit toujours dans la considération de ceux qui savent ce que doit être un salon de première classe. Ses *FREE LUNCH* font les délices de ses habitués. Son stock de liqueurs et de cigares peut rivaliser avec celui des plus grands hôtels. Tous ceux qui vont chez lui une fois son sûrs d'y retourner. N'oubliez pas son adresse au coin des rues Craig et Chenneville.

Pendant les ardeurs des mois de juillet et août nous invitons nos lecteurs à entrer dans le salon du magasin de confiserie de V. Deom. No. 880, rue Ste. Catherine, coin de la rue Ste. Elizabeth. Ils y trouveront toujours des crèmes à la glace préparées avec les essences les plus fines, gâteaux toujours frais, bonbons et confiseries françaises de première qualité. Les prix sont très modérés.

Le reporter du *Vrai Canard* fait une promenade toutes les semaines sur la rue St. Joseph afin d'y glaner des nouvelles pour ses lecteurs. Il s'arrête toujours avec plaisir au magasin d'épicerie de Jos. B. Giguère No. 442, rue St. Joseph. Il sait d'avance que la cave de ce magasin contient des vins de France, de Sicile et d'Espagne qui sont toujours purs. Le vin de messe de Giguère a été analysé et il n'y a aucun alliage. Les prix sont beaucoup plus bas qu'ailleurs.

La rue St. Gabriel près du bureau du *Vrai Canard* a pris une physionomie toute nouvelle. Le soir la maison No. 29 est splendidement illuminée et des flots d'harmonie s'échappent de ses fenêtres ouvertes. C'est là que se trouve le populaire Salon du Palais tenu par E. Vervais & Cie. C'est l'endroit le plus chic pour s'amuser qu'il y ait à Montréal. Allez au No. 29 rue St. Gabriel.

ECONOMIE ! ECONOMIE ! Les lecteurs du *Vrai Canard* apprendront avec plaisir que CHARLES MONTANIER & CIE. offrent aujourd'hui des avantages exceptionnels aux ménagères qui tiennent à avoir des épicerie de première qualité à des prix raisonnables. Son stock est des plus variés. On y trouve tout ce qu'il faut pour la table la mieux fournie. Cette maison est recommandable à cause de la satisfaction qu'elle garantit toujours à ses clients. Les ordres peuvent être donnés par le télé. C'est au coin des rues St. Dominique et Vitri.

OU EST LE VRAI CHIEN D'OR. — Depuis quelque temps deux restaurants de la rue Ste. Catherine portent la même enseigne "Au Chien d'Or", la question est de savoir laquelle est la véritable. Le *Vrai Canard* a trouvé la réponse à cette question. Il a constaté par lui-même que le Chien d'Or original, c'est-à-dire le salon tenu par l'ancien propriétaire de ce nom, est au No. 886, rue Ste. Catherine, près de la rue Ste. Elizabeth. M. O. Bertrand y reçoit toute sa clientèle et lui donne toujours satisfaction en regardant chez lui que des vins liquoreux et des cigares de première qualité. C'est le restaurant du bon ton.

CORRESPONDANCE.

M. le rédacteur,
Signalez s'il vous plait au public une nuisance dans la rue Barré. Il y a une famille composée de cinq membres qui depuis deux mois s'offrent des bouquets mutuellement. Bien entendu c'est celui qui reçoit le bouquet qui paie les frais. Le mal c'est la mauvaise musique qui les fait danser en troublant le repos des voisins. Faut arrêter ça.

UN CITOYEN PAISIBLE.

Faute d'espace l'article contre le médecin sauvage de la rue Craig est remise au prochain numéro.



Le *Vrai Canard* a pris sa volée vers Longueuil, et là, est entré dans l'établissement de M. B. Normandin où il a goûté une variété extraordinaire de pâtisseries faites avec la Poudre Royale et la Farine Merveilleuse. Cette pâtisserie avait une légèreté et un goût des plus délicats. Au cune bonne ménagère ne devrait se passer de cette farine et de cette poudre. Elle fait les délices du gourmet, tout en économisant sur le prix de la pâtisserie. Elle est garantie comme donnant pleine et entière satisfaction.

Demandez à votre épicier de vous donner la *Poudre Royale* et la célèbre *Farine Merveilleuse* de B. Normandin. Manufacturé au No. 12, rue St. Jean, Longueuil. 47—4 ins.



Protection contre le feu et l'eau. Premier prix obtenu à l'Exposition d'Ottawa de 1879. Peinture Caoutchouc lustrée Patentée.

COULEURS. — Rouge, Brune et Noire, 96c le gallon, mesure Impériale. Un gallon couvre un espace de 180 pieds sur le bardan, et de 400 pieds sur la tôle et le fer-blanc.

COULEURS. — Ardoise, Gris français, Bleu ciel, russe et autres nuances, \$1.80 le gallon. Un gallon couvre un espace de 500 pieds sur le bois.

Peinture garantie et vendue 25 pour cent moins cher que les autres. Argent remboursé et troubles payés si l'acheteur n'est pas satisfait.

Vendu par
A. A. WILSON & CIE.,
No. 23, RUE STE-THERÈSE,
Coin de la rue St-Gabriel, à côté de l'Hôtel du Canada, Montréal.

AU BON MARCHÉ

Pourquoi le magasin de P. E. LABELLE est-il si populaire ?

Pourquoi la concurrence est-elle impuissante ?

LA RAISON DU BON MARCHÉ.

réside dans le fait que la maison P. E. Labelle, a une manière toute spéciale d'opérer, afin de conserver sa clientèle. Elle saisit les bonnes occasions et achète à vil prix des

FONDS DE BANQUEROUTE.

La preuve la voici. Cette Maison vendra cette semaine

- 20 balles de COTON JAUNE extra, 7c et 8c
- 20 " " " 1ère qualité, 10c
- ALPACA GRIS, bonne qualité, 13c et 15c
- " NOIR, 10, 12, 15c, extra, 20c et 25c
- Un grand lot de CORSETS pour, 25c
- TRICOT FRANÇAIS, 90c, \$1.00 et \$2.50
- Un lot considérable d'INDIENNES en coupons.

C'est à l'Enseigne de la BOULE BLEUE,

No. 109, RUE NOTRE-DAME,

Entre les Rues Bonsecours et Gosford,

P. E. LABELLE,



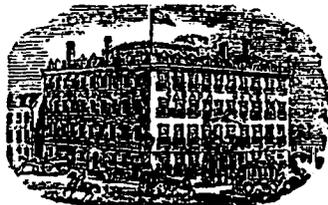
ILE GROBBOIS.

Ce BOCAGE charmant est ouvert au public pour la saison et le service se fait par le magnifique Vapeur MONTARVILLE.

Sur l'île on trouvera des pavillons sous lesquels on aura un abri en cas de pluie. Le carrousel et tous les jeux populaires qui se trouvaient l'an dernier au Parc de l'île Ste. Hélène sont installés à l'île Grosbois.

Prix du passage aller et retour 10 cts. Enfants moitié prix. 17 juillet 1880. No. 48.

Hotel du Canada



RUE ST. GABRIEL, Montréal. Cet Hôtel est maintenant la propriété de

MADAME SAUCIER

qui est bien connue du public voyageur. La nouvelle administration ne néglige rien pour en faire un hôtel de première classe. L'établissement a été restauré et a subi des réparations nécessaires. L'Hôtel est situé au centre des affaires. Des omnibus à l'arrivée et au départ des trains et vapeurs. MADAME SAUCIER espère revoir son ancienne clientèle à qui elle promet satisfaction. Ses prix seront modérés.

Théotime Lanctôt n'a pas de bonnes nouvelles à donner cette semaine sur le compte de son étudiant. Il attend avec impatience l'exécution de sa promesse. S'il est trompé il sera obligé de se montrer méchant. En attendant le lager est toujours glacé et les vins de premier choix au coin des rues Sanguinet et Ste. Catherine.

A LA CAMPAGNE. — Y a-t-il rien de plus agréable après une journée de forte chaleur d'aller dans une campagne pittoresque humer à pleins poumons l'air frais de la rivière et de respirer le parfum austère de nos bois. Nous conseillons aux lecteurs du *Vrai Canard* de se rendre au Sault-au-Récollet et de passer la veillée dans le splendide Hôtel de J. B. Pelouquin. Les salons y sont spacieux, meublés avec luxe et élégance. Le service est prompt, et les liqueurs sont de première qualité. Salto magnifique pour danser. Prix, les mêmes que ceux de la ville.

Le Vrai CANARD en flânchant sur la rue St. Joseph est entré chez Jos. B. Giguère qui l'a fait descendre dans sa cave pour tremper son aile dans un véritable vin de messe, vin qui a un bouquet des plus tentants. Ce vin qui est recommandé par les médecins à cause de sa pureté, est vendu à meilleur marché que n'importe où ailleurs, la concurrence est mise en défi On trouve chez Jos. B. Giguère, des vins Sicile, de Porto et de Palerme à prix réduits. C'est au No. 442 rue St. Joseph, coin de la rue Versailles.

ROMANCE NOUVELLE.

EXTASE PRIX, 30c
Poésie de VICTOR HUGO.
Musique de ERNEST LAVIGNE.
Expédié franco, sur récépition du prix marqué; (en timbre-poste, ou autrement) Publié par
ERNEST LAVIGNE.
237 Rue Notre Dame,
MONTREAL.